



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 mai 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 Mai 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 Mai 1998

**Création du lotissement de la Boëtte 2 - Convention de mandat SEMIE/
Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Guy-Marie GUERET

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 1998

Développement Economique

Création du lotissement de la Boëtte 2 - Convention de mandat SEMIE/Ville de Niort

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La zone d'activités économiques de Souché Mendès France a connu un fort développement au cours des dix dernières années grâce à la création par la Ville de Niort de 5 lotissements (le Vigneau de Souché, Champ Chaillot, la Boëtte, le Bardou, les Ors) représentant 30 hectares aujourd'hui commercialisés à 80 %.

Il ne reste sur la zone d'activités Mendès France que quelques parcelles disponibles dans le lotissement des Ors, parcelles de petites surfaces.

Il convient donc aujourd'hui de viabiliser de nouvelles parcelles afin de pouvoir répondre aux demandes d'implantations sur ce site.

La Ville de Niort dispose d'une réserve foncière de 30 hectares entre la rue Robert Turgot et le chemin des chiens. Il est proposé de viabiliser 82550 m² en arrière de la rue Turgot par la création de 2 voies dans le prolongement du passage supérieur au boulevard Mendès France (reliant le Centre Leclerc à la rue Turgot) et rejoignant le giratoire Colbert/Gutenberg.

Le mode de réalisation retenu est celui du lotissement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une demande d'autorisation de lotir pour le lotissement d'activités économiques et commerciales de la Boëtte 2 .
- Confier la réalisation du lotissement à la SEMIE par voie de mandat et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention de mandat de la Ville de Niort et la SEMIE ci-annexée.
- Autoriser la SEMIE à procéder à une consultation en vue de la désignation d'un Maître d'Oeuvre sur critères de moyens, références et taux d'honoraires.
- Préciser que les crédits nécessaires à l'étude du lotissement de la Boëtte 2 sont inscrits au budget à la sous-fonction 909 9085 article 2315 ;
- Préciser que cette délibération annule et remplace la délibération prise par le Conseil Municipal, en date du 25 juin 1993.

(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)